

Francophonie et tourisme : le cas de la Nouvelle-Calédonie

Jérôme PACCOUD

Introduction

Le présent article traite de la situation économique et touristique d'un territoire francophone dans la zone Pacifique Sud ; la Nouvelle-Calédonie. Dans le cadre de nos travaux sur les territoires francophones, nous nous penchons sur cet archipel encore méconnu des Français de métropole.

Cette destination, souvent associée aux images de cartes postales et d'île paradisiaque a-t-elle orienté significativement son économie vers le tourisme comme nous serions tentés de le croire ? Profite-t-elle de la place qu'elle accorde à la langue française alors que le français y a statut de langue officielle et qu'il est parlé par l'ensemble des habitants dans leur vie quotidienne ? Afin d'apporter un début de réponse à ces interrogations, il importe de faire le point sur sa situation et de mesurer le poids du tourisme sur son économie.

Poursuivant son histoire et ses relations avec la France métropolitaine, cet ancien Territoire d'Outre-Mer, devenu Pays d'Outre-Mer au statut particulier s'apprête à se prononcer sur son éventuelle indépendance. En effet, les Calédoniens seront appelés aux urnes en mars 2018 pour déterminer s'ils souhaitent rester dans le giron français ou s'ils préfèrent obtenir leur indépendance.

Cet article se propose en premier lieu d'aborder une partie des aspects géopolitiques et linguistiques de la Nouvelle-Calédonie. Nous nous intéresserons ensuite aux représentations des touristes et aux points de vue des professionnels de ce secteur, avant de traiter les orientations économiques de l'île et leur impact sur l'économie locale de ce tout jeune membre de l'Organisation Internationale de la Francophonie.

1-Contexte géopolitique

L'objectif n'est pas ici d'entrer dans une description détaillée de la Nouvelle-Calédonie ; toutefois, il nous apparaît essentiel de fournir quelques éléments clés favorisant une meilleure compréhension de la situation actuelle sur les différents plans cités précédemment.

Ainsi, la Nouvelle-Calédonie (appelée aussi affectueusement « Le Caillou ») est située dans l'Océan pacifique, au nord du Tropique du Cancer et à plus de 17000 km de Paris. Ses plus proches voisins sont l'Australie et la Nouvelle-Zélande, qui sont respectivement à 1500 et 2000 km de distance, le Japon étant quant à lui à 6800 km de cet archipel – ces trois pays sont donc en toute logique ceux qui lui assurent le plus grand nombre de visiteurs. Elle est constituée d'un ensemble d'îles mélanésiennes et se pose ainsi comme le premier pôle francophone de la région, ce qui laisse présager de multiples opportunités comme pouvons l'espérer. Cette ancienne colonie d'abord Territoire puis Pays d'Outre-Mer est parfois rattachée à tort avec la Polynésie Française, dont Tahiti en est la porte d'entrée.

En ce qui concerne la répartition de ce territoire, précisons que l'île principale, Grande Terre – comprend 3 provinces : la province nord avec Koné, la province sud qui inclut la capitale, Nouméa et la province Loyauté composée de l'île de Maré. Ces trois provinces sont très inégalement peuplées, la Province sud abritant à elle seule 199983 habitants (dont le Grand Nouméa compte l'essentiel ; 179983), soit plus des deux tiers de la population totale qui s'élève à 268767

habitants selon le dernier recensement de 2014 de l'Institut National de la Statistique et des Études économiques, désormais ISEE. Cet institut commente les résultats calédoniens en insistant sur la faible densité : « La population de l'archipel est comparable à celle de la Polynésie française et du Vanuatu, mais sa densité (14 habitants au km²) reste l'une des plus faibles des états insulaires du Pacifique. » Nous ajouterons que l'essentiel de la population se situe à Nouméa, la capitale qui ne cesse de s'agrandir de manière impressionnante au fil des ans, avec une densité comparable à une ville de métropole. À l'inverse, l'extérieur de la capitale nommé « la brousse » s'avère très faiblement peuplé puisque 55% des Calédoniens résident dans Nouméa.

L'éloignement conséquent de Paris ne favorise, bien entendu pas la venue de touristes européens puisqu'il faut en moyenne 24 heures de vol pour atteindre Nouméa ; ce qui rend la destination difficilement accessible depuis le Vieux Continent. Si la durée du voyage constitue un premier obstacle, le tarif du vol en est un second, car la situation de quasi-monopole du transport aérien génère des tarifs très élevés ; contrairement à d'autres destinations dans le Pacifique francophone. À titre d'exemple, Tahiti dont la réputation à l'échelle mondiale n'est plus à faire, propose grâce à une offre plus abondante, des vols meilleur marché. Tous ces éléments contribuent à rendre ce « bout de France » du Pacifique dont la capitale était autrefois justement baptisée « port de France », un lieu à la fois exotique mais isolé.

1-1 Repères historiques et relations avec l'Hexagone

Afin de mieux cerner les relations étroites mais parfois tumultueuses, on pense ici aux tragiques événements d'Ouvéa entre l'Hexagone et le « Caillou », il convient de poser les principaux jalons des changements opérés en Nouvelle-Calédonie. Si les premiers habitants de la Nouvelle-Calédonie sont arrivés il y a plus de 3000 ans constituant la population kanake, c'est en 1774 que le navigateur britannique James Cook découvre cette terre et en 1793, c'est au tour de Lapérouse de s'y

rendre et d'y débarquer. L'île devient très vite française et sert alors de baignade subissant une double colonisation, celles des bagnards venus de France pour purger leur peine et celle des colons venus peupler et « éduquer » le pays selon la logique colonialiste en vigueur à l'époque. Un traité très défavorable aux premiers habitants et le statut de colonie française jusqu'au sortir de la Deuxième Guerre mondiale provoque des émeutes et des tensions. En effet, ce traité interdit notamment les danses traditionnelles tout comme de nombreux aspects coutumiers ancestraux sur lesquels nous ne reviendrons pas et surtout bannit l'usage et l'enseignement des langues kanakes.

La Nouvelle-Calédonie deviendra ensuite un Territoire d'Outre-mer. Les accords successifs de Matignon en 1988 et ceux de Nouméa en 1998, dans une volonté de réparer les erreurs du passé, iront vers un statut particulier favorisant une plus grande autonomie, la région étant aujourd'hui un Pays d'Outre-Mer. Enfin, le référendum de mars 2018 scellera définitivement le sort de la Nouvelle-Calédonie puisqu'à son issue, les habitants auront à se prononcer sur l'indépendance ou non du pays. Comme nous l'avons vu, le passé tumultueux et les relations complexes entre les différentes populations qui composent la Nouvelle-Calédonie repose sur un socle encore fragile, le résultat du référendum pourra-t-il le consolider?

2-Situation linguistique de la Nouvelle-Calédonie

Plus généralement, il faut considérer que le Pacifique abrite à lui seul environ 2000 langues, ce qui représente à l'échelle mondiale 30% des langues parlées à la surface du globe. Les états de ces régions du monde ont pour la plupart subi l'influence de la langue des pays colonisateurs et celles des mouvements migratoires.

Dans ce contexte, la situation linguistique de la langue de ce POM n'échappe pas à cette logique et se trouve étroitement mêlée à l'histoire de l'Archipel ; puisque si le français est la langue de tous les jours, cette langue connaît toutefois, au

contact de langues kanakes, des expressions locales. On pourra citer quelques expressions locales qui appartiennent au domaine de la conversation courante ; « l’engin » comme une interjection familière synonyme de « purée » ; « tcha » interjection exprimant une réaction négative ; un rejet ou un refus etc. Mais de nombreux mots viennent aussi de l’anglais lorsqu’il s’agit de domaines spécifiques, on parle ainsi de *creek* pour désigner un passage de gué évoquant l’*outback* australien, ou encore de *stockmen* pour les cowboys calédoniens. Enfin, dans le domaine du tourisme, les trois langues phares sont le français, l’anglais et le japonais, comme en témoignent les nombreux panneaux et brochures rédigés dans ces trois langues.

Malgré cet apparent métissage, n’oublions pas que la langue française y a le statut de langue officielle et compte 260000 locuteurs sur l’île, ce qui représente sinon la totalité, la quasi-totalité des habitants. Le français y est par ailleurs la langue de l’enseignement sur la totalité du territoire. S’il est acquis que le français est omniprésent, on s’interrogera sur la place de l’enseignement du français langue étrangère (désormais FLE) comme nous l’évoquions dans l’introduction. À ce sujet, Nouméa compte une Alliance Française, sous la bannière du Centre de rencontres et d’Échanges Internationaux du Pacifique (CREIPAC) ainsi que d’autres établissements dédiés à l’enseignement du français et de la culture française.

Ces structures, qu’elles soient privées ou publiques accueillent majoritairement des apprenants japonais, australiens et néo-zélandais. Par comparaison, alors que le site internet de l’Alliance Française de Paris se décline en espagnol, portugais, chinois, japonais ou russe ; celui de Nouméa propose pour répondre à sa clientèle, une interface en anglais ou en japonais. Il reste toutefois difficile de nous prononcer ici sur l’économie générée par le FLE, cette recherche étant l’objet de travaux ultérieurs.

Enfin, Nouméa se place en capitale de la francophonie régionale depuis cinq ans et propose à ce titre des partenariats et des événements dont le but est la

promotion de la langue française comme l'indique l'article « *Nouméa capitale de la francophonie régionale*. Depuis 5 ans, la Nouvelle-Calédonie, et Nouméa en particulier, s'est positionnée comme le "fer de lance" de la francophonie dans le Pacifique. »

Cette francophonie affirmée s'inscrit dans le respect des langues et cultures locales ; épaulée aussi par les différents accords reconnaissant l'importance des langues locales comme le rappelle l'article 1.1.3 de l'accord de Nouméa passé en 1998 : « Les langues kanakes sont, avec le français, des langues d'enseignement et de culture en Nouvelle-Calédonie. Leur place dans l'enseignement et les médias doit donc être accrue et faire l'objet d'une réflexion approfondie ».

Le Territoire compte ainsi une trentaine de langues et dialectes kanaks en usage dans l'Archipel, bien que le *drehu* soit toutefois la langue kanake la mieux partagée et également la seule qui dispose d'un système d'écriture en usage¹. Ces langues sont essentiellement parlées en brousse, c'est à dire à l'extérieur de Nouméa et concernent, de par la répartition très inégale de la population, une minorité de locuteurs.

Il convient de distinguer les langues dites du premier peuplement (une trentaine environ, issues de peuplements précédant le contact avec l'Occident et les explorations navales des 17^e et 18^e siècles) et l'arrivée de l'anglais puis du français. La situation linguistique peut ainsi soutenir la comparaison avec sa rivale du Pacifique, porte d'accès à la Polynésie française, Tahiti. Pour cette dernière, tout comme pour la Nouvelle-Calédonie, le français occupe la place de langue officielle. Cependant, là où le français est langue véhiculaire, c'est le tahitien qui joue ce rôle en Polynésie française. En effet, malgré une politique d'éducation en langue française, l'usage des langues polynésiennes aurait perduré selon Peltzer (Cerquiglini, 2003 : 321).

2-1 Statut de la Nouvelle-Calédonie à l'OIF

L'adhésion de la Nouvelle-Calédonie à l'Organisation internationale de la

Francophonie est récente puisqu'elle date de 2016 et place le Territoire comme membre associé. En adhérant à l'OIF lors de son XVIII^e congrès en décembre 2016 à Antananarivo en tant que membre associé, la Nouvelle-Calédonie revendique son statut de fervent défenseur de la langue française.

Il est à noter que le statut de membre associé permet d'assister, mais sans intervenir dans les débats, au Sommet et à la Conférence ministérielle. Il est possible après accord de la présidence de présenter une communication. Il est par ailleurs possible de participer aux autres manifestations de la Francophonie : conférences ministérielles sectorielles, colloques, réunions d'experts, etc. Ils reçoivent l'information et la documentation non confidentielles diffusées par le Secrétariat. Ils sont appelés à contribuer volontairement au financement du Fonds multilatéral unique (FMU). Ils ne peuvent pas se porter candidats pour accueillir les réunions des instances de la Francophonie (Sommet, Conférence ministérielle de la Francophonie et Conseil permanent de la Francophonie). Enfin, l'accès au statut de membre associé répond à des conditions strictes. Il est réservé à des États et des gouvernements pour lesquels le français est d'ores et déjà l'une des langues officielles ou d'un usage habituel et courant, et qui partagent les valeurs de la Francophonie.

3-La place des représentations

3-1 Aux antipodes de la France

Dans un contexte touristique, il est certain que les représentations jouent un rôle de premier ordre dans le choix d'une destination de vacances. De cette façon, les îles françaises du Pacifique Sud, Tahiti et ses îles en tête, ont toujours été synonymes de rêve et d'exotisme. Ces terres reculées ont souvent nourri des fantasmes et parfois accueilli des artistes métropolitains, comme en témoigne anecdotiquement l'installation de Paul Gauguin à Tahiti dans sa quête perpétuelle de nouvelles sensations.

Destination paradisiaque phare en Mélanésie, elle constitue avec la Polynésie

française et tout particulièrement Tahiti dont elle est éloignée de 5000 km un lieu qui nourrit l'imaginaire des touristes en quête d'exotisme et de paysages de carte postale. Nombre d'agences de voyages et de sites internet l'on bien compris et mettent en avant la beauté de ce lieu et suivent les dernières tendances en cherchant à développer l'écotourisme.

Il faut dire qu'avec son lagon classé au patrimoine mondial de l'Unescoⁱⁱ, ses plages de sable fin à perte de vue, et ses forêts luxuriantes, l'Archipel a de solides arguments à faire valoir. Décrit par de nombreux auteurs comme un lieu unique, Sylvie Bednard choisit dans son ouvrage *Nouvelle Calédonie émotions couleurs* de le présenter en ces mots : « une destination de rêve aux plages immaculées sur fond de lagon de tous les bleus de la terre ; des plages divines, enchanteresses et paradisiaques, une nature digne de l'Eden vert émeraude ; les pistes de latérite rouge feu, l'âme forte des paysages du Grand Sud ».

On le voit ici, la Nouvelle-Calédonie s'apparente à un territoire enchanteur aux mille couleurs.

3-2 Un paradis ou un « bout de France » dans le Pacifique

Pour les Japonais, qui représentent nous allons le voir, le deuxième afflux le plus important de visiteurs derrière les métropolitains, la Nouvelle-Calédonie est surnommée « l'île la plus proche du paradis » en référence au roman puis au film sorti en 1984, « 天国に一番近い島ⁱⁱⁱ ».

Dans son adaptation cinématographique, une jeune héroïne part sur les traces de son père disparu. Celui-ci lui ayant décrit la Nouvelle-Calédonie comme l'île la plus proche du paradis, la jeune fille se met en quête de ce lieu et après avoir débarqué à Nouméa, voyage ainsi d'île en île, faisant de nombreuses rencontres avant de trouver celle décrite par son père sans la nommer ; Ouvéa – par ailleurs tristement connue en métropole pour les événements tragiques s'y étant déroulés. C'est donc surtout à travers le prisme de cette fiction que les Japonais, deuxième contingent de visiteurs après les Français de métropole, se représentent ce lieu,

comme le confirme Junko Nakamura. Cette vision fantasmée constitue ainsi un des lieux de prédilection pour les lunes de miel et les mariages nippons.

Enfin, il est intéressant de noter que s'il s'agit pour les Français d'une destination aux antipodes (voir rapport d'activité de l'ISEE pp.11) de l'Hexagone alors en revanche, il s'agit d'un bout de France dans le Pacifique sud, et donc accessible, car « près de chez soi » pour les Australiens et les Néo-Zélandais qui s'y rendent aisément, tant pour les paysages que pour l'apprentissage du français.

Pour autant, la Calédonie a tendance à demeurer dans l'ombre de Tahiti, qui bénéficie pour sa part d'une réputation mondialement établie.

3-3 Promotion de l'Archipel

Les acteurs économiques locaux tentent de mettre en avant toutes les richesses du pays. À cet exercice, le très esthétique site internet de L'Office de tourisme de Nouvelle-Calédonie^{iv} réussit fort bien en proposant la visite de cinq régions à découvrir : Nouméa, la Côte Ouest, la Côte Est, le Grand Sud, les îles loyauté et l'île des pins sous le slogan « découvrez les mille facettes de l'Archipel ». L'office de tourisme calédonien^v suggère en outre d'orienter le futur voyageur selon différents axes intitulés : Lagons, nature, détente ou encore culture.

Ainsi, à quelques encablures de la Grande Terre, plusieurs options sont possibles dont notamment l'îlot Canard ou le phare Amédé, destination prisée des plaisanciers de Nouméa s'y rendant les weekends et qui demeure très accessible aux touristes grâce au service régulier de Taxi boat depuis la capitale. Plus loin, la destination souvent considérée comme la plus belle île de l'Archipel : Ouvéa. Ses longues plages de sable blanc désertes sont le lieu idéal pour les amateurs de bout du monde. C'est également là que la scène finale du film japonais évoqué en partie 3-1 s'est déroulée. L'île des Pins compte quant à elle, à proximité immédiate d'un hôtel de standing, une piscine naturelle et un îlot extraordinaire, véritable langue de sable au milieu du Pacifique dont l'accès se fait par bateau. Comme nous l'avons vu, le Territoire possède d'innombrables atouts géo-

graphiques, à l'image de son lagon, le plus grand du monde, et sa barrière de corail. À cela s'ajoutent des paysages à couper le souffle et une immense variété de faune et de flore ; pouvant aller jusqu'à 80% d'espèces endémiques. De nombreuses agences de voyages proposent ainsi de découvrir les beautés de l'Archipel. Il serait pourtant regrettable de faire l'impasse sur les richesses culturelles du lieu, ce que rappelle Anne-Marie d'Hauteserre.

Les Calédoniens souhaitent de cette façon faire découvrir d'autres aspects de leur île puisque selon la chercheuse (pp.67), les agences et le gouvernement tendent à sensibiliser les touristes à la culture locale sans la corrompre « *In the Northern province of New Caledonia, the government encourage Kanak cultural tourism development whitout transformig it into a folkloric show* », tandis que cela reste embryonnaire autour de Nouméa « *On the main island of New Caledonia, visitors have to go out of their way if they seek contact with Melanesians as the majority of the hotels are in Nouméa or exist as enclave in the Northern or Loyalty island provinces* ».

4-Situation touristique

Si l'image d'un lieu paradisiaque est indiscutablement présente, nous allons voir dans cette partie qu'il existe un décalage important entre cette vision paradisiaque et les infrastructures destinées à l'accueil des visiteurs dont le nombre est limité et qui n'évolue pas ou peu depuis 20 ans.

Comme la plupart des pays touristiques, la Nouvelle-Calédonie voit son taux de fréquentation fluctuer en fonction des différentes périodes de l'année. La figure 1 rend compte sur quatre années de l'arrivée trimestrielle du nombre de touristes s'étalant du premier trimestre 2014 au premier trimestre 2017.

L'histogramme permet de prendre connaissance des périodes de forte activité qui concerne les mois d'octobre à décembre (quatrième trimestre. À cette période, l'Archipel accueille jusqu'à 35000 visiteurs. À l'inverse, la plus faible activité est enregistrée au cours du deuxième trimestre, avec un flux variant entre 21000

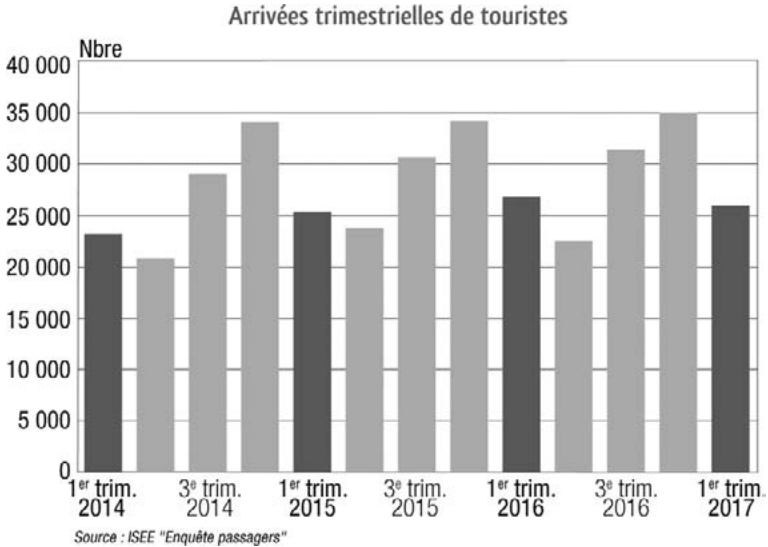


Figure 1

et 24000 visiteurs. Si le rapport de l’ISEE se veut rassurant, il souffre de la comparaison avec celui de la Polynésie française. Selon ce dernier, la Polynésie française a accueilli 42000 touristes au premier trimestre 2016^{vi} ; soit une différence de 16000 touristes en faveur de cette dernière.

Les principaux visiteurs

Afin d’établir un classement par lieu de résidence des touristes se rendant en Nouvelle-Calédonie, l’enquête publiée en mars 2017 sur le site de l’Institut de la statistique et des études économiques Nouvelle-Calédonie (ISEE)^{vii} nous informe qu’il est constitué majoritairement de Japonais (37,1%), de Français de métropole (25,1), et d’Australiens (13%) qui viennent essentiellement pour des vacances (59,7%), ce qui confirme notre hypothèse.

Pour illustrer ces propos, la figure 2 indique le flux d’arrivée de touristes par lieu de résidence au cours des mois d’avril pour l’année 2016 et 2017 à l’aéroport

international de Tontouta (Nouméa). Si le classement pour ce mois diffère du commentaire de l'enquête, nous retrouvons néanmoins les mêmes lieux de résidence à savoir, la France, le Japon et l'Australie aux trois premières places.

Arrivées de Touristes

Résidence	Avril			Cumul		
	2017	2016	Var. %	2017	2016	Var. %
France	2 510	2 724	-7,9	10 437	10 617	-1,7
Japon	1 279	1 420	-9,9	8 620	8 946	-3,6
Australie	2 279	1 771	28,7	6 062	6 100	-0,6
N-Zélande	899	736	22,1	2 089	1 974	5,8
Autres pays dont	2 086	1 907	9,4	7 795	7 726	0,9
Iles Pacifique	1 145	998	14,7	4 424	4 175	6,0
Europe	451	405	11,4	1 623	1 700	-4,5
USA - Canada	85	172	-50,6	388	565	-31,3
TOTAL	9 053	8 558	5,8	35 003	35 363	-1,0

Source : ISEE- Enquête passagers

Unités : nombre, %

Figure 2

En 2016 et en fonction de la période de l'année, l'aéroport a accueilli de 7621 (juin) à 13338 (décembre) passagers. Le commentaire de l'enquête rappelle la forte proportion de visiteurs japonais : « La fréquentation nipponne recule de 2% au cours de ce premier trimestre 2017. Ainsi, 7340 Japonais sont arrivés en Nouvelle-Calédonie, soit 190 de moins qu'à la même période de l'année précédente. Malgré cette légère baisse, la clientèle japonaise garde sa position de second vivier de touristes pour le Caillou au 1er trimestre, avec 28% des arrivées. Le rebond qui a permis le passage du seuil de 7000 visiteurs nippons au premier trimestre 2016 se confirme. Ainsi, le nombre de touristes japonais reste supérieur de 15% au niveau du 1er trimestre 2015 (6400 visites japonaises à cette période). »

Bien que pour les Australiens, et dans une moindre mesure les Japonais, la Nouvelle-Calédonie constitue une destination peu éloignée, pour les Français de métropole elle représente un véritable bout du monde qui exige à la fois du temps et des moyens financiers conséquents. Les raisons familiales, mais surtout le fait que l'on y parle français constitue une raison majeure comme le prouvent les enquêtes sur les destinations des Français en pays francophones.

Touristes selon le motif du séjour en janvier et mars 2017

Touristes selon le motif du séjour	Janv.2017	Mars 2017
Affaire, travail	2083	1176
Vacances	824	5539
Amis, famille	4928	1751
Autre et indéterminé	1019	707

Source : ISEE- Enquête passagers

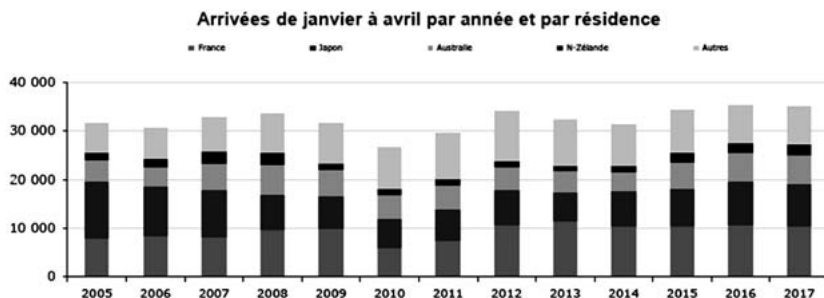
unité : nombre

Figure 3

La figure 3 apporte des éclairages quant au motif de visite. Celui-ci varie considérablement en fonction de la période de l'année comme en atteste cette figure relative au mois de janvier et février. Les commentaires de l'ISEE pour le premier trimestre 2017 nous indiquent que : « La principale motivation des touristes reste le tourisme de vacances et loisirs : 41% d'entre eux viennent pour des vacances et 32% pour des raisons affinitaires. 16% viennent pour des raisons professionnelles, et les autres ne se sont pas exprimés sur le motif de leur voyage. Près de six touristes sur dix déclarent à leur arrivée qu'ils séjourneront à l'hôtel. » Ce qui confirme à la Nouvelle-Calédonie son statut de destination touristique, par opposition à une destination de voyage d'affaire pour ses visiteurs.

4-1 Évolution du nombre de touristes de 2005 à 2017

La figure 4 indique l'évolution du nombre de touristes de 2005 à 2017 par année



Source ISEE – enquête arrivées de janvier à avril par année et par résidence

Figure 4

et selon le lieu de résidence. Bien que la fréquentation fluctue d’une année sur l’autre, une certaine constance dans les pays d’origine et les proportions est observée. On note également une stabilité s’apparentant à une forme de stagnation comme nous allons le voir. Le pays à l’image de carte postale décrite dans la partie 3 n’aurait-il pas, contrairement à ses voisins de Polynésie, négligé le tourisme ? Alors que Tahiti a très vite saisi les retombées économiques que génère le tourisme, il en est tout autre de la Nouvelle-Calédonie.

Si *La Maison de la Nouvelle-Calédonie* saluait dans son rapport *économie de la Nouvelle-Calédonie*^{viii} paru en 2016, les efforts réalisés pour se tourner vers le tourisme, ledit rapport dressait au final un bilan mitigé concernant la faible évolution du nombre de visiteurs proportionnellement aux investissements réalisés dans ce sens : « Depuis plus de 20 ans, le nombre de visiteurs annuels stagne autour de 100000. », ce qui corrobore notre analyse. « Érigé en pôle majeur de diversification, le tourisme a bénéficié d’importants budgets d’investissements et de promotion, mais l’éloignement des principaux marchés, la cherté du coût de la vie sur place et la concurrence d’autres destinations régionales entravent sa progression. ».

De la sorte, la Nouvelle-Calédonie, contrairement à d’autres destinations, Tahiti

en tête, souffre d'un manque de touristes que seul l'éloignement géographique ne parvient pas à expliquer.

Avec des ressources minières exceptionnelles, l'économie principale de l'île s'organise autour d'une autre activité : l'extraction de nickel et la métallurgie. Cette réalité apporte ici un élément de réponse important à notre questionnement sur orientation économique du pays qui n'est finalement pas basée sur le tourisme.

Le nickel, véritable or vert de la Nouvelle-Calédonie lui a longtemps permis de rendre son économie prospère, d'autant plus qu'elle détient le quart des ressources mondiales et que son activité représente une des premières sources de revenus.^{ix} Cela explique en partie pourquoi les Calédoniens ont longtemps été peu enclins à se tourner vers d'autres sources de profits. Aujourd'hui, malgré une demande constante de ce précieux métal, la fluctuation des cours dans la région, conjuguée aux problèmes environnementaux mettent en péril l'économie locale ce qui pousse la Nouvelle-Calédonie à développer d'autres sources de revenus tels que le tourisme.

Ce faisant, elle souffre sur ce terrain de la comparaison avec Tahiti, destination plus populaire, non pas dans l'acception financière mais de la notoriété, puisque cette dernière se montre hautement spécialisée dans le tourisme et accueille chaque année près du double de visiteurs^x.

En 1999 déjà, les travaux de Gay et son rapport sur les données touristiques paru dans la revue *mappemonde* en février 1999 concluait que : « Les *oultre-mers du Pacifique n'ont que peu bénéficié du spectaculaire essor du tourisme dans cette zone, lié au développement économique de l'Asie orientale. Bien que l'augmentation du flux touristique soit lente dans les TOM, on assiste à une réorganisation spatiale du tourisme, tout particulièrement en Polynésie française.* »

J. Ch Gay dénonçait également un problème propre à la Nouvelle-Calédonie, problème toujours d'actualité puisqu'il fait écho aux travaux de Inghels sur les capacités d'accueil très disparates entre la capitale Nouméa et le reste de l'île.

D'après Gay, la capitale regroupe plus des deux tiers des activités hôtelières alors que la brousse – le reste de la Grande Terre – disposent d'un nombre réduit d'implantations hôtelières induisant une faible mise en valeur du territoire et générant ainsi un déséquilibre touristique.

Le chercheur ajoute que la faible main-d'œuvre qualifiée, le coût de la vie élevée, les lourdes charges sociales et les tarifs élevés de l'hôtellerie sont autant d'éléments qui contribuent à faire de ce territoire une destination de voyage relativement onéreuse. Nombres de ces affirmations sont reprises dans la thèse publiée en 2011 par Elvinha Inghels « Le tourisme en Nouvelle-Calédonie : va, vis, deviens, demeure ou le désir d'essor d'une destination océanienne méconnue » confirmant ce *statu quo* de la situation calédonienne. La chercheuse y présente le tourisme comme « une activité secondaire face à la prédominance économique et historique de l'activité minière et de la métallurgie. » et développe une problématique qui cherche à définir « les facteurs locaux, régionaux ou internationaux concourent au faible développement et à la stagnation de l'activité touristique dans l'archipel ».

Elle pointe des aspects tels que « la difficulté à atteindre et conserver une dynamique ascendante et l'intérêt limité des Calédoniens pour cette activité relativement récente ». Elle revient finalement sur la recherche d'une identité calédonienne.

Par ailleurs, le rapport économique de l'ISEE se veut plus positif et indique une réorientation marquée de l'économie locale : « La diversification de l'économie calédonienne joue un rôle important quant à la contribution de chaque secteur sur l'activité économique du pays. Tandis que les poids de l'activité minière et du secteur BTP diminuent, d'autres secteurs impactent plus sensiblement l'économie. C'est notamment le cas des secteurs tertiaires avec un secteur des services prédominant ».

Paradoxalement à la métropole qui se place en tête des destinations touristiques mondiales et qui met tout en œuvre – on pense ici aux Assises du Tourisme en

2014 – pour le rester face à une concurrence féroce, nous nous interrogeons sur l’existence d’une semblable volonté de développer l’économie en Nouvelle-Calédonie. C’est précisément à cette question brûlante que la Fédération des entreprises (MEDEF NC) a essayé de répondre au moyen d’un rapport synthétique mais complet sur le tourisme en Calédonie. L’organisme se questionne et se montre critique quant à la volonté des dirigeants de promouvoir le Territoire comme une destination touristique sur les salons mondiaux du tourisme et de la croisière « Les responsables politiques ont-ils pris récemment leur bâton de pèlerin pour aller prêcher la bonne parole dans ces salons ? » et jugent peu cohérentes les politiques publiques qu’ils souhaitent voir réformer au plus vite : *« Pour le moment l’absence de cohérence des politiques publiques, car le tourisme fait partie des activités réparties entre de trop nombreuses compétences, a conduit à la non-application des préconisations établies de longue date pour rendre efficiente une filière créatrice de valeur et d’emploi »*. Le rapport conclut en outre a un refus du tourisme de masse dont personne ne semble vouloir en Nouvelle-Calédonie.

5-Conclusion

Comme nous l’avons démontré dans cet article, l’équilibre économique de la Nouvelle-Calédonie se révèle délicat. Présentée comme un lieu paradisiaque bénéficiant de tous les éléments nécessaires pour en faire une destination touristique de choix, elle demeure dans l’ombre d’autres destinations phares comme Tahiti, le joyau du Pacifique francophone. Alors que la situation géographique exceptionnelle aurait pu favoriser le développement de l’activité touristique, ce Pays d’Outre-Mer l’a longtemps négligée, lui préférant la très lucrative exploitation du nickel, pilier central de son économie. Aujourd’hui, les problèmes environnementaux et l’instabilité de ce secteur dont les cours varient dangereusement l’incitent à se diversifier en profitant des nouvelles économies insufflées par le tourisme à l’échelle planétaire.

Les Calédoniens tentent depuis plusieurs années de multiplier leurs sources de revenus. Malgré un potentiel reconnu, le pays se heurte à des obstacles parmi lesquels le manque de structures et de personnel formé contribuant à rendre ainsi le développement de l'activité touristique encore embryonnaire et inégale. L'ensemble de ces éléments pèse sur ce secteur qui présente une stagnation depuis près de vingt ans.

Tout jeune membre de l'OIF et revendiquant un statut de capitale de la francophonie régionale et fer de lance de la francophonie dans le Pacifique, il nous apparaît plus que jamais que la Nouvelle-Calédonie a de sérieux atouts à faire valoir. De nombreuses opportunités semblent se dessiner dans une nouvelle économie qui considère davantage la francophonie et l'enseignement du français langue étrangère. Pour y parvenir, elle dispose déjà de structures en place et jouit d'une véritable « cote d'amour » auprès de ses proches voisins du Pacifique comme en témoignent les visiteurs francophiles s'y rendant. Il serait par conséquent judicieux d'intégrer ces profils de visiteurs à une offre axée davantage sur leurs critères. Ce faisant, elle proposerait dans la zone pacifique une alternative attrayante à une France métropolitaine hors de portée ou du moins très lointaine. L'avenir et les changements politiques imminents nous diront si ce territoire mettra en œuvre tous les moyens nécessaires à cette réorientation.

Notes

- i Guide de conversation calédonien de poche PP.6
- ii Inscrit en 2008 au patrimoine mondiale de l'Unesco
- iii 天国に一番近い島, Tengoku ni ichiban chikai shima : l'île la plus proche du paradis
- iv <http://www.nouvellecaledonie.travel/fr/>
- v Nouvelle Calédonie : Pacifique au cœur <http://www.nouvellecaledonie.travel/fr/>
- vi Source : points conjoncture de la Polynésie Française, 1^{er} trimestre 2016
- vii <http://www.isee.nc/economie-entreprises/entreprises-secteurs-d-activites/tourisme>
- viii L'économie de la Nouvelle-Calédonie. Rapport publié en 2016 par la Maison de la Nouvelle-Calédonie à Paris

Références

- Agence de développement économique de la Nouvelle-Calédonie : www.cci.nc
- Cerquiglini, B. (sous la direction de), *Les langues de France*, Paris, PUF, 2003
- D’Hauteserre, A.M. 2017, « Cultural tourism in the french pacific » University of Waikato
- Étude du MEDEF-NC, *Tourisme en Nouvelle-Calédonie*, référence 2015–05
- Fautré, S. Bednar, B. *Nouvelle-Calédonie émotions couleurs* Glénat, 2016
- Francophonie et mondialisation, *Les essentiels d’Hermès*, CNRS éditions, Paris, 2008
- Gay, J.C. *le tourisme dans les Outre-Mers de l’Océan pacifique* mappemonde 1999
<http://www.mgm.fr/PUB/Mappemonde/M299/Gay.pdf>
- Histoire de la Nouvelle-Calédonie, un territoire et un peuple éloignés de la France*, Collection « Les pages de l’histoire », Editions Le Mono
https://www.challenges.fr/economie/la-francophonie-nouveau-vecteur-de-croissance-economique_140102
- Institut de la statistique et des études économiques de Nouvelle-Calédonie : <http://www.isee.nc/economie-entreprises/entreprises-secteurs-d-activites/tourisme>
- Inghels, E. *Le tourisme en Nouvelle-Calédonie : va, vis, deviens, demeure ou le désir d’essor d’une destination océanienne méconnue*, (2011)
- Institut de la statistique de la Polynésie Française (ISPF)
<http://www.ispf.pf>
- La politique linguistique en Polynésie Française*
 Comment influence-t-elle la société plurilingue ?
- Lebigre, J.M. « La Nouvelle-Calédonie : instantanés d’une Océanie insulaire en glissement », *Les Cahiers d’Outre-Mer*, 252 | 2010, 495–498.
- Le tourisme en Nouvelle-Calédonie*, Les Cahiers d’Outre-Mer, 1995, n°189, p. 55–70
- L’économie de la Nouvelle Calédonie*, Maison de la Nouvelle-Calédonie à paris, Paris 2016
- Nakamura, J. *The Characteristic and Subject of Green Tourism in New Caledonia* (Yokohama university of commerce) n°23, 181–198, 2001
- Nouvelle-Calédonie, pacifique au cœur* (office de tourisme calédonien)
<http://www.nouvellecaledonie.travel/fr/>
- Organisation internationale de la francophonie
<https://www.francophonie.org/-Qu-est-ce-que-la-Francophonie-.html>
- Référendum sur la Nouvelle-Calédonie
<http://www.nouvelle-caledonie.gouv.fr/Politiques-publiques/Referendum-2018/Le-referendum-de-2018/Organisation-du-referendum>
- Site officiel de la ville de Nouméa, Nouvelle-Calédonie
<http://www.noumea.nc/decouvrir-noumea/villes-jumelles/la-langue-francaise-dans-le-pacifique>
- Site officiel de l’Alliance française de Nouméa (Centre de rencontres et d’Echanges Internationaux du Pacifique)
<http://creipac.nc/c/bienvenue/>
- Wacalie, F. *La diversité linguistique calédonienne*, 8e colloque d’Outre-mer : regards en archipel.

(2016) (<http://classes.bnf.fr/rendezvous/actes/8/Wacalie.pdf>)

Wauthion, M. Politique linguistique en Franconésie, https://www.ac-noumea.nc/IMG/pdf/moncton_2005_def.pdf